



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 avril 2024
(Date de convocation 05 avril 2024)

Délibération N° 20240411 – 12a

Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Le onze avril deux mille vingt-quatre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujou-Menjouet, Maire,

Étaient présents : M. Alexandre Pujou-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, Mme Dominique Borgella-Adjudant, M. Thierry Ribeiro, M. Thibaut Maurin, Mme Viviane Torné, Mme Sarah Laguerre, Mme Mélissa Pujou-Menjouet, Mme Aurore Ville, M. Benjamin Soucaze-Soudat, Laurent SANTUCCI, formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents : M. Etienne Lay : procuration donnée à M. Alexandre PUJO-MENJOUET ; M. Sylvain Saligot : procuration donnée à M. Thibaut MAURIN, M. Jean-François Rabaud : procuration donnée à Mme Viviane Torné
Mme Charlotte Foubert : procuration donnée à : Mme Aurore Ville

Secrétaire de séance : Mme Mélissa Pujou-Menjouet

Objet : VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose d'allouer les subventions 2024 aux associations comme suit :

Associations	Subv Octroyée 2024	Avis
Anciens Combattants	500 €	
Comité des fêtes de Galade	1 600 €	En plus, l'association bénéficie de 1000€ correspondant au prêt du chapiteau.
Les Maynats	1 000 €	
Piano Pic	1 500 €	
Carrefour des Patrimoines	12 000 €	3 000€ sont dédiés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Maison Brau
Radio Nostalgie	500 €	
Pierre des Esclozes	500 €	
Les Rigoles de Gaye	1 630 €	
Campan Petanque	200 €	La commune propose d'effectuer les travaux en régie pour la remise en état du sol
Pêche Sportive	1 500 €	
AAPPMA	1 000 €	
Courtaou de Pla	200 €	
Les Ailes du Théâtre	1 500 €	
Football Club Campan	2 000 €	
Les Marbrés de l'Espiadet	3 000 €	
Les Mariolles	2 000 €	
Mounaques et Compagnie	5 000 €	
Vol libre Bigourdan	1 000 €	

TRAVERSE	1 500 €	
MIAM	1 800 €	
Comité des Fêtes la Séoube	2 600 €	
Escouliets	800 €	
Era VRESPADA	2 000 €	
Le vieux village	300 €	En attente d'un projet plus complet
Les sentiers de Campan	1 500 €	
Fête de la Montagne	2 600 €	
Chasseurs Campanois	1 000 €	
Pastourelles	3 000 €	
Comité des Fêtes Campan	2 600 €	
Bzzzzz	500 €	
Comité des fêtes Sainte-Marie	2 600 €	
Ski Club	5 780 €	
Les éleveurs	1 600 €	
HA'AM	- €	Pas de demande précise sur le montant, ni de visibilité sur l'impact des projets sur la commune
Pyreneire	1 000 €	Soutien pour la réalisation d'un premier projet
TOTAL	67 810 €	

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **Article Unique** : décide de verser à chaque association une subvention dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessus.

Date affichage : 15/04/24

Fait pour extrait conforme
Le Maire
Alexandre Pujo-Menjouet

